

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

AU LIEU-DIT " PRES-DE-VIDY "

CONCERNANT LA PARCELLE N° 4220 SISE ENTRE L'AVENUE
DU CHABLAIS, LA ROUTE NATIONALE N°1 ET LES JARDINS
FAMILIAUX

ADDENDA AU PLAN D'EXTENSION N° 611 LEGALISE LE
10 JUIN 1983

LEGENDE

-  Périmètre du plan partiel d'affectation
-  Limite légale des constructions
-  Zone de stationnement P+R (nouveau)
-  Cheminement piétonnier public existant
-  Voie de desserte principale (tracé figuré à titre indicatif)
-  Tracé de la conduite existante de gaz
-  Degré de sensibilité selon l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986 (OPB)

FEVRIER 2009

